



quels revenus a prendre en compte lors d un divorce

Par **LN1759**, le **22/11/2022** à **10:02**

Bonjour,

Je suis en instance de divorce. Mon mari perçoit un peu plus de 59 000 euros imposable en 2021 et de mon coté un peu plus de 25 000 euros imposable.

Par cette difference de salaire, le prélèvement est 2.5 fois supérieur à Mr.La juge et la partie advers prennent en compte son salaire net à payer et non l'imposable cumulé.

Est-ce normal? Comment faire valoir cette disparité.

Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **22/11/2022** à **10:39**

Bonjour

Pour le calcul des pensions il faut justifier les ressources ET les charges.